

A 27 : plan de gestion des déchets

Les déchets radioactifs présents dans les soutes radioactives 3 et 6 du campus des cézeaux sont des sources scellées et non scellées découvertes au fur et à mesure des années dans les laboratoires de l'université (essentiellement à l'occasion de travaux).

Il n'y a donc pas production de déchets radioactifs en rapport avec cette demande d'autorisation.

Il est peu probable qu'aujourd'hui des sources soient encore découvertes. Si tel était le cas elles seraient mises en soutes radioactives par le Service Prévention des Risques et nous ferions appel à un prestataire extérieur spécialisé pour être caractérisées et/ou conditionnées.

Ces déchets entreposés ont donc pour finalité d'être éliminés via les filières agréées : l'ANDRA pour les sources non scellées et reprises par les fournisseurs (ORANO LEA) pour les sources scellées.

Il est à noter la présence de Ra226 liquide en ampoules dans la soute n°6.

La typologie particulière de ces sources de Radium impliquent un positionnement de l'ANDRA pour leur prise en charge. En effet, les conditions de reprise pour ce type de déchets ont évolué et des opérations spécifiques de conditionnements doivent être envisagées (potentiel blocage en matrice solide). Le traitement de ce fut est toujours prévu et sera fait par un prestataire extérieur spécialisé. Dès le retour de l'ANDRA sur le conditionnement nécessaire, nous ferons intervenir un prestataire spécialisé. L'idéal serait que cela puisse être fait en 2024. Le budget 2024 du Service Prévention des Risques prévoit cette opération.

Les démarches pour faire reprendre par l'ANDRA les sources non scellées reconditionnés vont débiter dès janvier 2024. Ne connaissant pas les délais de l'ANDRA, nous ne pouvons pas nous engager sur une date effective d'évacuation. Cependant un délai de 2 ans pour faire reprendre les sources non scellées semble suffisant. Le budget 2024 du Service Prévention des Risques prévoit cette opération.

Les démarches pour faire reprendre les sources scellées par les fournisseurs vont débiter dès janvier 2024. Le fournisseur ORANO LEA est identifié pour reprendre les sources du fournisseur CERCA LEA. Il semble, que ORANO LEA pourrait également reprendre les sources du CEA (qui aujourd'hui ne les reprends plus). Un délai de 2 ans pour faire reprendre les sources scellées semble suffisant également. Le budget 2024 du Service Prévention des Risques prévoit cette opération.